



# COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-

Velay Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> –email :[contact@college-st-regis.fr](mailto:contact@college-st-regis.fr)

## SEJOUR EN HAUTE-SAVOIE – Avril 2022

Le Puy-en-Velay, le 21 mars 2022

Madame, Monsieur,

Le séjour en Haute – Savoie des élèves de Troisième à Manigod aura lieu du mardi 05 avril au jeudi 07 avril 2022. Nous venons vous apporter aujourd'hui les informations nécessaires au bon déroulement de ce séjour. Nous vous demandons aussi d'effectuer le dernier versement d'un montant de 100€. Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie et de leur comité d'entreprise.

**Santé :** Nous ne sommes pas habilités à délivrer des médicaments. Si votre enfant suit un traitement, il doit bien évidemment l'apporter accompagné de l'ordonnance.

Nous vous conseillons aussi de glisser dans le sac des médicaments de première utilité si votre enfant a l'habitude d'en prendre en cas de douleurs diverses (maux de tête, de ventre, mal des transports ...). Nous vous demandons aussi de remplir le coupon ci-dessous si votre enfant a un PAI ou un régime particulier.

**Assurances :** Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

### **Informations pratiques :**

Pour le voyage, les élèves doivent apporter un petit sac à dos . Ne pas apporter de la nourriture. Une bouteille d'eau est suffisante (éviter les boissons gazeuses).

Les accompagnateurs renseigneront le collège chaque jour sur le déroulement du séjour.

Les professeurs disposeront du téléphone portable du collège qu'ils mettront à disposition des élèves qui souhaitent appeler leurs familles. Toutefois, les téléphones portables seront tolérés pour appeler les familles une fois par jour sur des créneaux définis . Son utilisation ne peut se faire de façon anarchique : le respect strict de la charte d'utilisation des nouvelles technologies (Cf. Règlement intérieur) est exigé. En cas de manquement, l'élève s'expose à des sanctions et à la confiscation de son portable lors du séjour. Par ailleurs, en cas de problème de quelque nature qu'il soit, le premier réflexe de votre enfant doit être de prévenir sur place les adultes qui l'accompagnent. Nous gérerons au mieux la situation et ferons notre possible pour apporter la solution adéquate. Nous nous chargerons de vous prévenir immédiatement en cas de problème.

Les consoles de jeux, les portables, l'argent de poche, les appareils photos, tous les effets personnels sont sous la responsabilité de leur propriétaire durant la durée du séjour.

### **Consignes afin que ce séjour se déroule parfaitement bien :**

Le comportement dans le car, dans le lieu d'hébergement et lors des activités du séjour , doit être exemplaire.

Nous demandons aux élèves :

- de faire preuve de gentillesse ; d'être polis et obéissants ;
- de respecter les horaires et consignes ;
- de respecter les gestes barrières et de porter un masque durant les transports ;
- de bannir de leur langage et de leur comportement toute vulgarité ;
- de participer au service sur le lieu d'hébergement et aux tâches communes à la vie du groupe ;
- d'avoir en toute circonstance une attitude positive pour tirer le meilleur de ce séjour à la montagne. Tout débordement ou manquement sera très sévèrement sanctionné.

**Dans le sac de voyage, prévoir :**

- une trousse de toilette
- des serviettes et gants de toilette , mouchoirs
- un pyjama
- des sous - vêtements , chaussettes
- un bonnet , des gants , une casquette et de la crème solaire (des lunettes de soleil )
- des vêtements adaptés à la pratique du ski : combinaison ou pantalon et haut pour le ski , pull ou sweat de rechange , un blouson chaud , un K-way,
- des baskets et chaussures de montagne
- des masques pour chaque jour

**Programme :**

- Le départ en car est prévu le **Mardi 05 Avril à 06H30** du matin, place Michelet au Puy-en-Velay
- Voici l'adresse du centre d'hébergement de l'ensemble des participants à ce séjour en pension complète :  
hébergement-repas-goûter-équipement complet en matériel de sports d'hiver

**Centre La Ruche La Salle**  
**70, chemin de Beauregard**  
**74230 MANIGOD**  
**Tél : 04 50 44 90 30**

- **Mardi 05 Avril** : arrivée vers 11H du matin – installation des élèves puis déjeuner pris au centre. L'après-midi, déplacement à La Clusaz (patinoire et bowling au programme ). Retour au centre La Ruche La Salle en fin d'après-midi. Dîner puis veillée
- **Mercredi 06 Avril** : journée consacrée à la pratique du ski alpin . Des groupes de niveau pour la pratique du ski de descente seront constitués. En fin de journée, dîner puis veillée
- **Jeudi 07 Avril** : journée consacrée au ski de fond et initiation au biathlon, randonnée en raquettes. Dîner en soirée au centre puis départ pour le Puy-en-Velay vers 20 h. L'arrivée au Puy-en-Velay , place Michelet est prévue vers minuit – une heure du matin.

**Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

L'équipe de direction

Le coupon ci-dessous est à rapporter pour le **lundi 28 MARS 2022** au professeur principal

-----  
-----  
Madame, Monsieur ..... parents de ..... en classe de .....  
autorisons notre fils / fille (barrer la mention inutile) à voyager en car pendant le séjour en Haute-Savoie du 05 au 07 avril 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance.

- donnons l'autorisation de faire hospitaliser notre fils / fille.....en cas d'urgence, lors du séjour en Haute - Savoie 05 au 07 avril 2022, tel que défini dans le programme dont nous avons pris connaissance. Nous précisons ci-après si notre enfant a un PAI, un traitement, des allergies, ou un régime particulier :

.....  
.....

- versons le 3<sup>ème</sup> acompte de 100€ en espèces / par chèque à l'ordre du Collège St Régis - St Michel

A ..... le.....Signature des Parents :

Je, soussigné(e).....m'engage à suivre les consignes données par l'équipe des professeurs ,et des moniteurs , et avoir un comportement respectueux en toutes circonstances .

A ..... le.....Signature de l'élève :